

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 5 juillet 2024****CONVOCATION**

Date : 28 juin 2024

Affichée le : 28 juin 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

Pouvoirs : 6

Absent : 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

12 juillet 2024

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi cinq juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. François RAMPON - Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Gérard BRUNEL Pouvoir à M. Joël MOREAU

M. François DELAIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Thierry MALHERBE..... Pouvoir à Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Edwin LEGRIS Pouvoir à Mme Carine PELEGRIN

Absent

Mme Armelle CHAPALAIN

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-07-10

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU MARCHÉ PUBLIC D'ASSURANCES DE LA VILLE ET DU CCAS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Commande Publique.

Considérant que les marchés publics d'assurances de la ville de L'Isle-Adam arrivant à leur terme au 31 décembre 2024, il est prévu le lancement d'une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert portant sur les prestations de services relatifs aux assurances permettant de couvrir les risques liés à la responsabilité civile, aux véhicules, à la protection fonctionnelle des agents et élus et au patrimoine communal, pour une durée de 4 ans avec possibilité de résiliation annuelle moyennant préavis.

Considérant que le CCAS étant dans la même situation pour son assurance responsabilité civile et protection fonctionnelle des agents et des élus, il est proposé de mettre en place un groupement de commandes entre les deux entités.

Considérant que le groupement de commandes permet aux diverses entités de bénéficier des mêmes conditions contractuelles.

Considérant que la mise en place d'un tel groupement de commandes est subordonnée à la signature d'une convention constitutive fixant notamment les modalités de fonctionnement du groupement, son objet, les engagements des signataires ou encore le fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

Considérant que la ville de L'Isle-Adam sera désignée coordonnateur du groupement et sa commission de d'appel d'offres sera instituée comme commission d'appel d'offres du groupement.

Après avis de la Commission des Finances en date du 25 juin 2024.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la constitution d'un groupement de commandes entre la ville de L'Isle-Adam et le CCAS de L'Isle-Adam en vue de la passation du marché public de prestations de services d'assurances.
- **désigne** la commission d'appel d'offres du coordonnateur (Ville de L'Isle-Adam) comme commission d'appel d'offres du groupement.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance



Julita SALBERT